



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/13

Reçu en Préfecture le : 16/07/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 juillet 2013
D-2013/425

Aujourd'hui 15 juillet 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,
Madame Anne BREZILLON(présente à partir de 16h45)

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux (S.G.G.P.B.) Rapport d'activité et financier de l'exercice clos le 31/12/2012. Information

Monsieur Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux (S.G.G.P.B.) est une société d'économie mixte détenue à 65% par la Ville de Bordeaux.

Cette société a en charge, par délégation de service public (« DSP ») avec la Ville de Bordeaux, l'exploitation des parkings Victor Hugo, Alsace Lorraine et du parc de stationnement de proximité des allées de Chartres et Bristol sur la place des Quinconces, pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 mars 2013.

Le Conseil Municipal du 25 février 2013 s'est prononcé en faveur du renouvellement de SGGPB en tant que fermier de la DSP, dans le cadre d'un contrat d'affermage allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2016.

1/ Les comptes de l'exercice 2012

Le chiffre d'affaires total 2012 de SGGPB est stable par rapport à 2011 : 2.339 k€ en 2012 contre 2.342 k€ en 2011.

Il regroupe trois segments d'activités, dont les évolutions 2012 sont contrastées :

- Le chiffre d'affaires « clientèle abonnée » (43,4% du chiffre d'affaires total).
Ce dernier est en augmentation de 4,6% entre 2011 et 2012, du fait d'une hausse globale du nombre d'abonnés de 3,9% (+4,2% pour Victor Hugo, +3,9% pour Chartres / Bristol et +0,9% pour Alsace Lorraine).
La politique de délivrance d'abonnement est maintenue, l'objectif prioritaire étant d'optimiser l'occupation des places de stationnement.
Les locations d'emplacements du parc Alsace Lorraine répondent à toutes les demandes des résidents.
- Le chiffre d'affaires « clientèle horaire » (54,8% du chiffre d'affaires total).
Celui-ci est en baisse de 3,6%, compte-tenu d'une diminution globale du nombre d'entrées de 6,1% (-10,8% pour Victor Hugo et +2,6% pour Chartres / Bristol).
La fréquentation du parc Victor Hugo est en diminution à l'image des parkings sur l'agglomération bordelaise, tandis que la fréquentation des Allées de Chartres progresse.
- Les prestations annexes (1,8% du chiffre d'affaires total).
Ces dernières intègrent des prestations de services hors DSP, en particulier pour le compte de la Ville de Bordeaux avec l'exploitation du parc de l'Ilot 4 situé sous la patinoire et pour SAGS avec la surveillance de parcs extérieurs à la CUB (Reims, Macon, Montluçon, Bergerac...).

Au global, malgré la stabilité du chiffre d'affaires entre 2011 et 2012, les produits d'exploitation diminuent de 5,1% pour s'établir à 2.346 k€ : cette baisse s'explique principalement par une absence de reprise de provision pour gros travaux en 2012, contre une reprise de 64,3 k€ en 2011.

Parallèlement, les charges d'exploitation diminuent également de 4,8% entre 2011 et 2012. Parmi ces charges, on notera :

- la relative stabilité de la redevance versée à la Ville de Bordeaux dans le cadre de la DSP (1.346 k€ en 2012 contre 1.349 k€ en 2011),
- la baisse des autres achats et charges externes (335 k€ en 2012 contre 382 k€ en 2011), principalement imputable à l'absence de travaux de gros entretien en 2012 contre 52,7 k€ en 2011.

Il ressort de ces principaux éléments un résultat net relativement stable : + 39,5 k€ en 2012 contre **+ 42,3 k€ en 2011**.

En sus de sa rentabilité, la société SGGPB dispose d'une structure financière saine et solide : absence d'endettement bancaire, capitaux propres représentant 46% du total du bilan et trésorerie substantielle (5.847 k€ au 31/12/2012). Enfin, la société SGGPB dispose d'un stock de provisions, pour entretiens et grandes réparations, conséquent (1.181 k€ au 31/12/2012).

2/ Distribution de dividendes

L'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration a décidé de ne pas distribuer de dividendes aux actionnaires pour l'exercice 2012.

3/ Le budget pour 2013

Le budget 2013 est bâti sur les hypothèses suivantes :

- Un chiffre d'affaires en légère baisse : 2.255 k€ prévus contre 2.339 k€ réalisés en 2012. Les projets de restructuration du marché Victor Hugo et de réhabilitation du Palais des Sports devraient en effet confirmer la baisse de fréquentation du parking Victor Hugo.
- Un programme de travaux à un niveau élevé : 233 k€ prévus contre 139 k€ de travaux d'entretien et de réparations réalisés en 2012. Ce dernier recouvre notamment le renouvellement du matériel de péage et de contrôle d'accès des 3 parkings, mais aussi la mise en conformité des gaines de désenfumage du sous-sol du parking Victor Hugo.
- Une redevance en baisse : 1.080 k€ prévus contre 1.346 k€ versés en 2012. Décomposée en une partie fixe (1.001 k€ hors taxes) et une partie variable fonction du chiffre d'affaires réalisé, toute diminution de chiffre d'affaires devrait en effet entraîner une baisse de la redevance.

Il ressort de ces hypothèses un résultat net prévisionnel 2013 à zéro.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après les comptes annuels et le rapport d'activité et de gestion de la société. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

Annexe : principaux éléments du compte de résultat de S.G.G.P.B (exercices 2011 et 2012)

En k€	31/12/2011	31/12/2012	Δ 12/11
Chiffre d'affaires	2.342	2.339	-0,1%
Produits d'exploitation	2.473	2.346	-5,1%
Charges d'exploitation	2.503	2.384	-4,8%
Résultat d'exploitation	-30,5	-38	-24,6%
Résultat financier	40,2	54,7	+ 36,1%
Résultat exceptionnel	56,5	42,5	-24,8%
Résultat net	42,3	39,5	-6,6%

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Michel DUCHENE



COMMISSARIAT
AUX COMPTES
AUDIT
CONSEIL

**SOCIETE DES GRANDS GARAGES
PARKINGS DE BORDEAUX**

Place de la Ferme de Richemont
33000 BORDEAUX

Philippe Lassus
Michel Delbast
Geneviève Labit

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2012**

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Société, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Mi-Côte - 82, Avenue de Tivoli - B.P. 20036 - 33491 Le Bouscat Cedex
Tél : 05 56 02 08 18 - Fax : 05 56 08 05 29 - e-mail : glassus@cabinetlassus.fr

Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux - Siret : 349 440 644 000 12
APE 6920Z - RCS Bordeaux - TVA intracommunautaire - FR 70 349 440 644 - Souscripteur d'une assurance professionnelle
dans les conditions prévues par l'article 17, annexé 1er de l'ordonnance du 19 septembre 1945 et du décret du 22 janvier 1996

absoluce

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

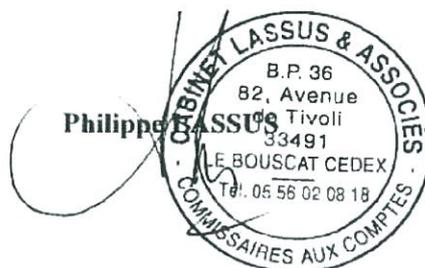
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Bouscat,
Le 23 mai 2013

SCP Cabinet LASSUS et Associés



BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	60 980	60 980	0	0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	37 215	37 215		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	20 233		20 233	20 233
Constructions	440 000	36 166	403 834	425 834
Installations techniques, matériel, outillage	210 449	210 449	0	187
Autres immobilisations corporelles	297 131	296 253	878	2 248
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	175 000		175 000	175 000
ACTIF IMMOBILISE	1 241 008	641 063	599 945	623 501
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	29 109		29 109	19 834
Autres créances	164 740	26 715	138 025	644 924
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	5 685 108		5 685 108	5 398 138
Disponibilités	162 072		162 072	133 584
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 595		2 595	3 553
ACTIF CIRCULANT	6 043 625	26 715	6 016 910	6 200 033
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 284 632	667 778	6 616 855	6 823 534

BILAN PASSIF

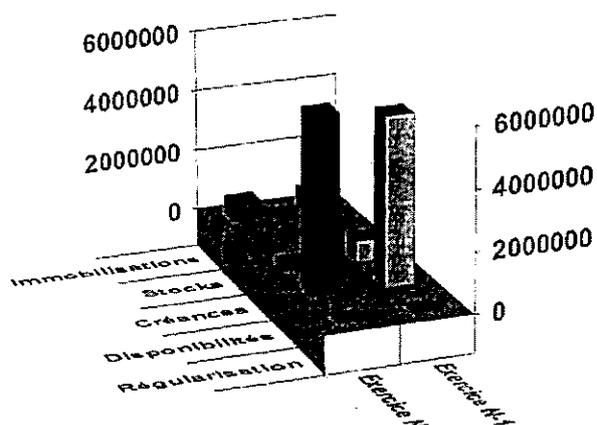
<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Capital social ou individuel (dont versé :)	520 136	520 136
Primes d'émission, de fusion, d'apport	434 007	434 007
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	52 014	52 014
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	1 979 156	1 936 864
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	39 546	42 292
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	3 024 859	2 985 313
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 180 827	1 180 827
PROVISIONS	1 180 827	1 180 827
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	38 189	37 915
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 600 200	1 823 516
Dettes fiscales et sociales	125 583	111 116
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	644 899	682 551
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 297	2 297
DETTES	2 411 169	2 657 394
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 616 855	6 823 534

Résultat de l'exercice en centimes 39 546,43

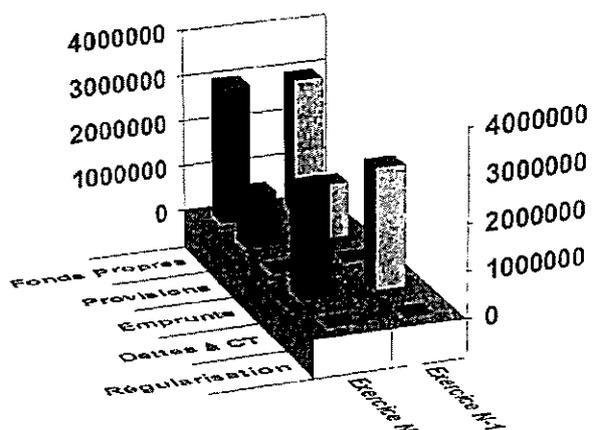
Total du bilan en centimes 6 616 854,93

POSTES DE BILAN COMPARES

<i>BILAN ACTIF</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Immobilisations	599 945	623 501
Stocks		
Créances	167 134	664 758
Disponibilités	5 847 181	5 531 722
Régularisation Actif	2 595	3 553
TOTAL ACTIF	6 616 855	6 823 534



<i>BILAN PASSIF</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Fonds Propres	3 024 859	2 985 313
Provisions	1 180 827	1 180 827
Emprunts	38 189	37 915
Dettes à court terme	2 370 683	2 617 183
Régularisation Passif	2 297	2 297
TOTAL PASSIF	6 616 855	6 823 534



COMPTES DE RESULTAT (en liste)

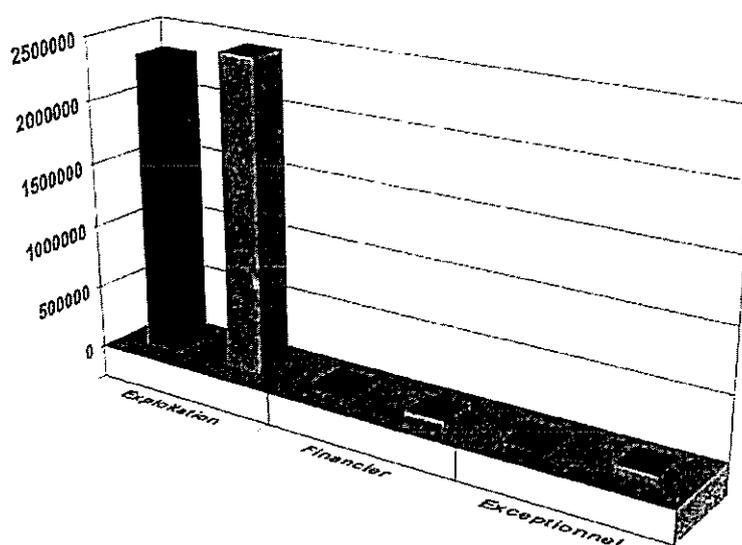
Rubriques	France	Exportation	31/12/2012	31/12/2011
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	2 339 159		2 339 159	2 341 573
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 339 159		2 339 159	2 341 573
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits			6 917	131 113
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 346 077	2 472 686
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			8 578 335 129 97 447 380 125 193 620	7 540 382 505 91 503 423 960 199 960
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			23 556 1 345 713	48 540 1 349 154
CHARGES D'EXPLOITATION			2 384 168	2 503 162
RESULTAT D'EXPLOITATION			(38 092)	(30 475)
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			54 696	40 209
PRODUITS FINANCIERS			54 696	40 209
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				4
CHARGES FINANCIERES				4
RESULTAT FINANCIER			54 696	40 205
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			- 16 604	- 9 730

COMPTE DE RESULTAT (suite)

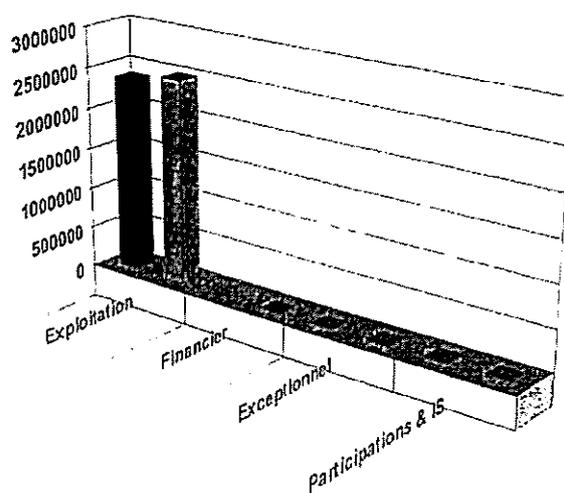
<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	44 358	74 044
Produits exceptionnels sur opérations en capital		40
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 358	74 084
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 858	17 630
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 858	17 630
RESULTAT EXCEPTIONNEL	42 500	56 454
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	19 558	23 891
TOTAL DES PRODUITS	2 445 130	2 586 979
TOTAL DES CHARGES	2 405 584	2 544 687
BENEFICE OU PERTE	39 546	42 292

POSTES DE CHARGES ET PRODUITS COMPARES

<i>PRODUITS</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Exploitation	2 346 077	2 472 686
Financier	54 696	40 209
Exceptionnel	44 358	74 084
TOTAL	2 445 130	2 586 979



<i>CHARGES</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Exploitation	2 384 168	2 503 162
Financier		4
Exceptionnel	1 858	17 630
Participations & I.S.	19 558	23 891
TOTAL	2 405 584	2 544 687



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

A - ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2012 dont le total est de 6 616 854 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un résultat de 39 546 € ont été établis selon les dispositions du Plan Comptable Général, des différents règlements du Comité de la Réglementation Comptable, et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

L'entité ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables, les immobilisations en concession étant amorties sur la durée de la concession restant à courir.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Tant sur le plan comptable qu'au plan fiscal, les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage. En l'absence de décomposition :

- Concessions et droits logiciels	2 ans
- Constructions	20 ans
- Logiciels	1 à 5 ans
- Matériel industriel	3 à 10 ans
- Installations et agencements divers	5 à 10 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans

En ce qui concerne les composants de 2^{ème} catégorie et les provisions pour gros entretiens, la Société constate une provision.

Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L' EXERCICE

Suite au contrat d'affermage signé le 31 décembre 2010 avec la Ville de Bordeaux sur 2 années pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012, pour l'exploitation des parcs de stationnement de proximité, Victor Hugo, Alsace-Lorraine, Allées de Chartres/Bristol, nous clôturons sur cet exercice notre deuxième année d'exploitation sur ce contrat soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Un avenant au contrat d'affermage du 31 décembre 2010 a été signé le 11 décembre 2012 avec la Ville de Bordeaux pour prolonger la période d'exploitation dans les mêmes conditions du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2013.

Nous avons acquis dans le cadre de la gestion privée de la Société, un garage de proximité situé rue Guienne 33000 Bordeaux (quartier Victor Hugo) d'une capacité de 18 places qui sera réservé aux résidents du secteur.

B – NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES ET INFORMATIONS SIGNIFICATIVES**1 Informations relatives au bilan****1.1 Capital social**

A la clôture de l'exercice, le capital est composé de 34 119 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 15,24 € chacune.

1.2 Actif immobilisé

Acquisition en juin 2011 d'un garage de 18 places rue Guienne 33000 BORDEAUX pour une valeur de 440 000 HT

1.3 Amortissements

Le montant total des dotations aux amortissements de l'actif immobilisé s'est élevé pour l'exercice à 23 555.94 €.

1.4 Amortissements de caducité

Plus d'amortissement de caducité sur cet exercice il a été extourné avec l'immobilisation et la dotation de mise en concession au 31 décembre 2010.

1.5 Echéances des créances et des dettes

Les créances doivent être encaissées dans un délai inférieur à un an.

Les cautions perçues et les autres dettes de la société sont payables à moins d'un an.

1.6 Provisions inscrites au Bilan

1.7

* Provision pour entretiens et grandes révisions.

Pas de provision constituée au titre de l'exercice, ni de reprise des provisions de l'exercice laisse la provision globale en fin d'exercice à 1 180 826.85 €.

1.8 Comptes de régularisation Actif et Passif

Les charges à payer inscrites dans les comptes de passif s'établissent à 1 504 539 €, dont :

- Les emprunts et dettes financières :	0 €
- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 448 236 €
- Les dettes diverses	20 000 €
- Les dettes sociales :	26 021 €
- Les dettes fiscales :	10 282 €

Les produits à recevoir inscrits dans les comptes d'actif s'établissent à 92 119 €.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 296 €, en parallèle des charges constatées d'avance qui s'élèvent à 2 595 €, sont afférents à l'exploitation.

2 Informations relatives au compte de résultat

* Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	montant
Accroissements (en base)	0
Allègement (en base)	
Provision pour congés payés	15 275 €
ORGANIC	3 743 €

* Composition du résultat exceptionnel

Charges exceptionnelles : Divers régularisations	<u>1 857.75</u>	
		<u>1 857.75</u>
Produits exceptionnels : Provisions sinistres antérieur	44 000.00	
Divers régularisations	<u>357.91</u>	<u>44 357.91</u>
<u>Résultat exceptionnel</u>		<u>42 500.16</u>

* Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre du contrôle légal exercice 2012 soit HT 21 500 €

3 Informations relatives aux engagements

* Engagements financiers

a) Dettes garanties par des sûretés réelles

Plus d'emprunt au 31 décembre 2012.

b) Engagements reçus

Plus d'engagement reçu.

c) Indemnités fin de carrière

La société a choisi d'externaliser la gestion de la dette relative aux indemnités de fin de carrière. Les IFC des salariés de la Société GGPB relevant de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile, sont versés en totalité par la caisse de retraite IRP Auto.

d) Droits individuel à la Formation

Le volume d'heures cumulé au 31 décembre 2012 est de 820. Il correspond aux droits acquis au titre du DIF par les salariés et Il n'a pas donné lieu à demande de la part des salariés.



COMMISSAIRE
AUX COMPTES
AUDIT
CONSEIL

**SOCIETE DES GRANDS GARAGES
PARKINGS DE BORDEAUX**

Place de la Ferme de Richemont
33000 BORDEAUX

Philippe Lassus
Michel Deluact
Geneviève Labit

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Aux Associés,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Mi-Côte - 82, Avenue de Tivoli - B.P. 20036 - 33491 Le Bouscat Cedex
Tél : 05 56 02 08 18 - Fax : 05 56 08 05 29 - e-mail : glassus@cabinettassus.fr

Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux - Siret : 349 440 644 000 12
APE 6920Z - RCS Bordeaux - TVA intracommunautaire - FR 70 349 440 644 - Souscripteur d'une assurance professionnelle
dans les conditions prévues par l'article 17 alinéa 1^{er} de l'ordonnance du 19 septembre 1945 et du décret du 22 janvier 1995

absolutone

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. **Contrat d'affermage pour l'exploitation des parcs de stationnement de proximité Allées de Chartres – Allées de Bristol, Victor Hugo, et Cours Alsace Lorraine, avec la Ville de BORDEAUX**

Personne concernée : Ville de Bordeaux, administrateur et actionnaire de la Société des Grands Garages Parkings de Bordeaux

Nature et objet :

L'exploitation des parcs des Allées de Chartres, Victor Hugo et Cours Alsace Lorraine a été confiée à votre société, pour deux années pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012, par contrat d'affermage du 28 décembre 2010, autorisé par votre Conseil d'Administration du 10 décembre 2010.

Modalités :

Conformément à l'article 16.2 du contrat d'affermage du 28 décembre 2010, votre Société a comptabilisé pour l'année 2012, au titre de la redevance d'exploitation, la somme de 1 345 713 €.

Fait au Bouscat,
Le 23 mai 2013

SCP Cabinet LASSUS et Associés

Philippe LASSUS



**Société des Grands Garages Parkings
de Bordeaux**

Société Anonyme d'Economie Mixte Locale

**SOCIETE DES GRANDS GARAGES PARKINGS DE
BORDEAUX**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

18 JUIN 2013

Arrêté des compte sociaux, rapport d'activité, rapport de gestion exercice 2012

Rapport d'activité de l'exercice 2012

Chiffre d'affaires

Clientèle abonnée

	2012		2011		Progression en %	
	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Nombre d'abonnés</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Nombre d'abonnés</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Nombre d'abonnés</i>
Victor Hugo	595 970	839	553 659	805	7,64%	4,22%
Alsace Lorraine	102 620	107	101 853	106	0,75%	0,94%
Chartres	316 542	427	314 361	411	0,69%	3,89%
Total € HT	1 015 132	1 373	969 873	1 322	4,67%	3,86%

Le nombre d'abonnés au 31 décembre constitue plus une indication qu'une donnée économique. Pour le parc Victor Hugo, les demandes sont satisfaites du fait de la fréquentation horaire en baisse, le parc n'est pas saturé.

Le parc de Victor Hugo au niveau des abonnés a progressé en 2012 de 4.22%.

Le parc Alsace Lorraine en hausse est exclusivement réservé aux abonnés résidents.

Le parc de Chartres au niveau des abonnés a progressé de 3.89%.

Clientèle horaire

	2012		2011		Progression en %	
	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Nombre d'entrées</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Nombre d'entrées</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Nombre d'entrées</i>
Victor Hugo	738 208	187 586	815 884	210 310	-9,52%	-10,81%
Chartres	543 406	115 424	514 044	112 535	5,71%	2,57%
Total € HT	1 281 614	303 010	1 329 928	322 845	-3,63%	-6,14%

Le chiffre d'affaires horaire global s'élève à 1 281 614 € en 2012 pour 1 329 928 € en 2011 soit en baisse de -3.63 %. Cette diminution est due par une baisse de la fréquentation de -10.81% sur le parc Victor Hugo.

Le paiement par cartes bleues représente toujours une part très importante du mode de paiement, il représente 75 % des moyens de paiement.

Chiffre d'affaires total au 31 décembre 2012

Le chiffre d'affaires global de la Société abonnés et horaires évolue ainsi :

Chiffre d'affaires	2012		2011		Variation en %
		% de CA		% de CA	
Abonnement	1 015 132	44%	969 873	42%	4,67%
Horaires	1 281 614	56%	1 329 928	58%	-3,63%
Total € HT	2 296 746	100%	2 299 801	100%	-0,13%

Le chiffre d'affaires du 01 janvier au 31 décembre 2012 est en légère baisse -0.13% soit de -3 055€ par rapport au chiffre d'affaires au 31 décembre 2011.

Chiffre d'affaires issu de prestations annexes

Le chiffre d'affaires total englobe les prestations de services d'activités annexes hors DSP pour le compte de :

- **Mairie de Bordeaux**, convention du 1 octobre 1997, de prestations de services pour l'exploitation du parc de l'Ilot 4 situé sous de la patinoire, maintenance des équipements, télésurveillance, contrôle d'accès et nettoyage pour 28 831 € HT.
- **SAGS**, convention de prestation, du 1^{er} mai 2004, pour la surveillance de 13 parcs de La Ville de Reims, 1 parc à Oyonnax, 1 parc à St Chamond, 3 parcs à Macon, 2 parcs à Montluçon, 5 parcs à Bergerac, Annemasse, la nuit et le week-end pour 8 640 € HT
- **Divers refacturation** 4 942 € HT.

Le total du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2012 est de 2 339 159.35€. En 2011, son montant était de 2 341 573.20 €.

Rapport de gestion de l'exercice 2012

Les comptes ont été établis selon les mêmes méthodes d'évaluation et de comptabilisation que les années précédentes.

Les recettes de gestion

Les recettes tirées de l'exploitation s'élèvent à 2 339 159.35€ en 2012, contre 2 341 573.20€ en 2011. Le chiffre d'affaires des abonnements est de 1 015 132.07 € en 2012 contre 969 873.04 € en 2011. Le chiffre d'affaires des horaires est de 1 281 614.14€ en 2012 contre 1 329 929.52€ en 2011.

Les perspectives d'avenir

La fréquentation du parc Victor Hugo est en diminution comme la fréquentation des parcs sur l'agglomération bordelaise, alors que la fréquentation des Allées de Chartres progresse de +2.57%. La politique de délivrance d'abonnement est maintenue. L'objectif prioritaire étant d'optimiser l'occupation des places de stationnement.

Les locations d'emplacements du parc Alsace répondent à toutes les demandes des résidents.

Le chiffre d'affaires global 2012 de la société est stable par rapport à 2011.

Les dépenses de gestion hors taxes

Les achats de matières et autres approvisionnements passent de 7 540€ pour l'exercice 2011 à 8 578 € en 2012.

Les autres achats et charges externes passent de 382 505 € pour 2011 à 335 129 € pour 2012,

Les impôts et taxes passent de 91 503 € en 2011 à 97 447 € en 2012.

Le poste traitements et salaires s'élève à 377 952 € en 2012 contre 423 959 € en 2011, Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux est de 195 793 € en 2012 contre 199 959 € en 2011, incluant la couverture retraite des salariés dans le cadre de l'article 83 du CGI.

La redevance pour le contrat d'affermage des parcs de proximité de la DSP2012 s'élève à 1 345 713€ en 2012, contre 1 349 154 € en 2011.

Le total des charges d'exploitation pour l'exercice est de 2 384 168 € en 2012 contre 2 503 162 € en 2011.

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2012 après les dotations et réintégrations des provisions de travaux 2012 est de -38 092 €, contre -30 475 € en 2011.

Le résultat brut d'exploitation 2012, sans prise en compte des travaux (réalisés et variations de provisions) est de -38 092 €, contre -42 095 € en 2011. Il s'analyse de la façon suivante :

	2012	2011	2010
Résultat d'exploitation	- 38 092	- 30 475	693 373
+ Travaux réalisés	0	52 667	284 571
+ Variation de provisions sur travaux	0	- 64 287	- 423 503
Résultat d'exploitation hors travaux	- 38 092	- 42 095	554 741

Le résultat courant avant impôt s'établit à 16 604 € en 2012 contre 9 730 € en 2011.

Le résultat exceptionnel passe de 56 454 € en 2011 à 42 500 € en 2012.

Le résultat net après impôt est de 39 546 € en 2012, contre 42 292 € en 2011.

Informations relatives aux délais de paiement

En application des dispositions de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 relatives aux informations sur les délais de paiement des fournisseurs ou des clients, la décomposition à la clôture de l'exercice 2012 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est la suivante :

	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
0 à 30 jours	26 673 €	18 %	35 154 €	22 %
31 à 90 jours	-		-	
Plus de 90 jours	125 291 €	82 %	125 291 €	78 %
Débiteurs	-			
Total	151 964 €	100 %	160 445 €	100 %

Le dépassement de délai (fournisseurs à plus de 90 jours) concerne les litiges en cours.

Informations concernant les mandataires sociaux **(Liste des mandats sociaux et des fonctions exercés par les mandataires sociaux)**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, al. 4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société durant l'exercice écoulé.

- Par Monsieur Michel DUCHENE
 - Administrateur de la SAEML BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT
 - Administrateur de la SEML GERTRUDE
- Par Madame Elisabeth TOUTON
 - Présidente de la SAEML IN CITE
 - Administratrice de la SA LOGEVIE
 - Administratrice de la SA SACICAP DE LA GIRONDE
 - Administratrice de PACT HD 33
- Par Madame Muriel PARCELIER
 - Pas d'autre mandat
- Par Monsieur Pierre LOTHAIRE
 - Pas d'autre mandat
- Par Monsieur Maxime SIBE
 - Pas d'autre mandat
- Par Madame Martine DIEZ
 - Pas d'autre mandat
- Par Monsieur Pierre HURMIC
 - Pas d'autre mandat
- Par Monsieur Alain DUPOUY
 - Administrateur de la SAEML BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT
 - Directeur général de la SA GROUPE DUPOUY
 - Directeur général de la SA DUPOUY SBCC
- Par Monsieur Joël THIMOTHEE
 - Co-gérant de la SARL CERSO
 - Co-gérant de la SARL ECF CESR 33

- Co-gérant de la SARL ECF CESR FP
- Co-gérant de la SARL ECF LA MEDOQUINE
- Co-gérant de la SARL ECF CESR 64
- Co-gérant de la SARL TILOC

Capital social et situation nette

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres de la société sont de 3 024 859 € pour un capital social de 520 135,71 €. Ils sont en augmentation par rapport au 31 décembre 2011, dû au bénéfice de 2012.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 39 546.43 € que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Au report à nouveau pour un montant de39 546.43 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Distribution globale	Distribution éligible à l'abattement de 40 %	Distribution non éligible à l'abattement de 40 %
31 décembre 2011	Néant	-	-
31 décembre 2010	Néant	-	-
31 décembre 2009	685 109.52	20 120.16	664 989.36

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice 2012 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions visées par l'article L 225-38 du Nouveau Code du Commerce

Conformément aux dispositions réglementaires, le Commissaire aux comptes, préalablement avisé de l'existence de ces conventions, y fera mention dans le cadre de son rapport spécial.

Textes des résolutions

Résolution n°1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration, ainsi que des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice présentant un résultat bénéficiaire après impôts de 39 546.43 €. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs et au Commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à

Résolution n°2

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

**Cette résolution est approuvée à
les administrateurs concernés n'ayant pas pris part au vote.**

Résolution n°3

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2012 s'élevant à 39 546.43 €, de la manière suivante :

à la réserve légale, à concurrence de0 €

au report à nouveau39 546.43€

Cette résolution est approuvée à

Résolution n°4

L'Assemblée Générale constatant que les mandats d'administrateurs de la société Bordeaux Métropole Aménagement et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux sont arrivés à expiration lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2011 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, décide de renouveler ces mandats rétroactivement à compter de la date de cette assemblée, pour une nouvelle période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.